



Création d'une sarl à associé unique

Par **emme5**, le **10/01/2008 à 11:19**

Bonjour!

J'ai entendu parler de la possibilité de créer une SARL à associé unique (autre qu'une EURL).

L'avantage de cette structure serait de faciliter l'introduction dans la société d'associés futures.

Je voudrais savoir quelles sont les modalités de création et de fonctionnement d'une telle structure et savoir quels sont les textes relatant cette possibilité?

Je vous remercie par avance de vos réponses.

Cordialement!

Par **Antoine ETCHEVERRY**, le **10/01/2008 à 11:25**

Sauf erreur de ma part, il n'existe pas d'autres formes de SARL à associé unique que l'EURL...

Le terme EURL n'est qu'un nom pour désigner la présence d'un seul associé.

Vous pouvez faciliter l'introduction d'associés futurs dans la rédaction des statuts d'une EURL.

Cordialement,

Par **emme5**, le **10/01/2008** à **11:41**

Merci de votre réponse!

Le but de cette structure serait justement de ne pas à nouveau rédiger des statuts.

Il semble que cette forme soit méconnue du public et peu utilisée par les créateurs.

Cordialement!